

### **DEMANDE DE DESCENTE SERIE DEPARTEMENTALE**

(Ne concerne que les licenciés de la série Départementale 2015)

Les coureurs prétendants à une descente de catégorie, de D1 en D2, de D2 en D3 et de D3 en D4 pour la saison 2016, sont priés de formuler leur demande en indiquant :

- Leur date de naissance
- Leur club
- Les courses participées en 2015

et de l'adresser au plus tard le **26 octobre 2015 DELAIS DE RIGUEUR** au Président de la Commission Cyclisme pour tous :

- par mail : [marcansermin@neuf.fr](mailto:marcansermin@neuf.fr)

ou

- par voie postale : Marc ANSERMIN - 26, le Martroy - 77120 Chailly en Brie

Ne peuvent prétendre à une descente les coureurs:

- ayant monté de série en 2015
- ayant marqué des points au classement annuel (20 premiers).

(Sauf ceux ayant marqué des points dans des épreuves avec très peu de participants)

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considérations.

La commission n'est pas compétente pour statuer sur les avis médicaux.

**Nota : doivent aussi faire une demande, les coureurs D2, D3, D4, classés dans les 15 premiers du classement annuel (montant de série pour 2016) et désirant rester dans leur catégorie initiale au bénéfice de leur âge.**

Le Président de la Commission

Marc ANSERMIN